

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL 2018

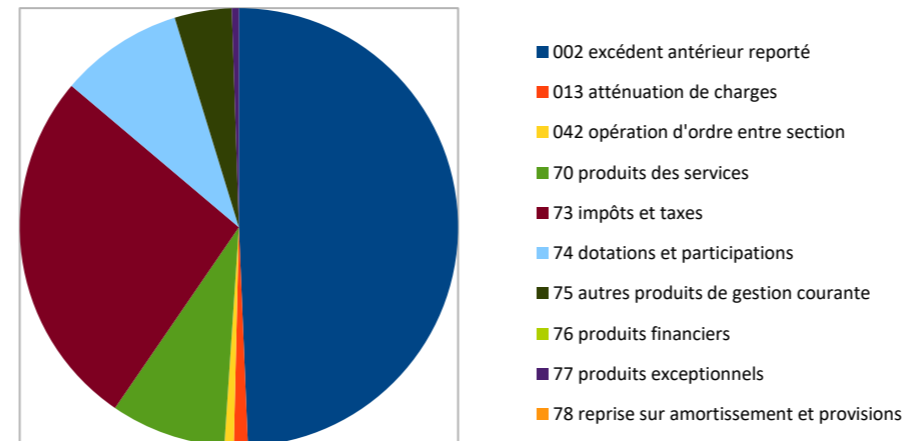
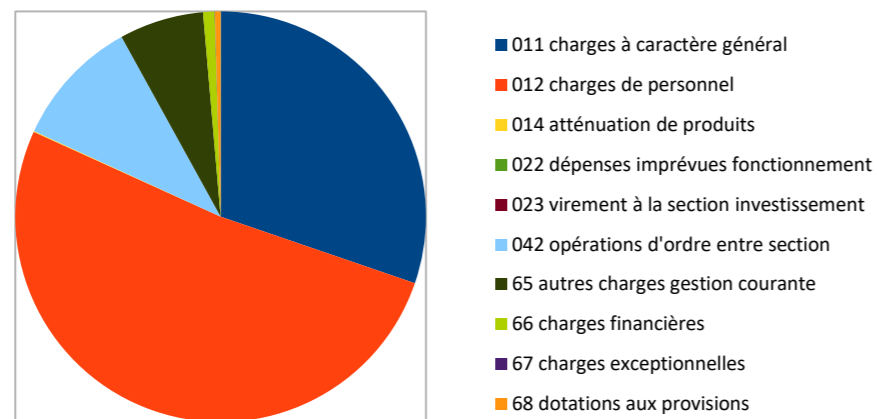
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	2018	
	€	%
011 charges à caractère général	704 239 €	30,25
012 charges de personnel	1 199 317 €	51,52
014 atténuation de produits	1 549 €	0,07
022 dépenses imprévues fonctionnement	0 €	0,00
023 virement à la section investissement	0 €	0,00
042 opérations d'ordre entre section	235 973 €	10,14
65 autres charges gestion courante	154 756 €	6,65
66 charges financières	21 083 €	0,91
67 charges exceptionnelles	629 €	0,03
68 dotations aux provisions	10 155 €	0,44
TOTAL DEPENSES	2 327 701 €	100,00

RECETTES	2018	
	€	%
002 excédent antérieur reporté	2 468 745 €	49,34
013 atténuation de charges	51 595 €	1,03
042 opération d'ordre entre section	34 315 €	0,69
70 produits des services	425 218 €	8,50
73 impôts et taxes	1 331 267 €	26,61
74 dotations et participations	455 280 €	9,10
75 autres produits de gestion courante	210 686 €	4,21
76 produits financiers	7 €	0,00
77 produits exceptionnels	26 019 €	0,52
78 reprise sur amortissement et provisions	0 €	0,00
TOTAL HORS EXCEDENT REPORTE	2 534 387 €	50,66
TOTAL RECETTES	5 003 132 €	100,00

Résultat de fonctionnement = 5 003 132 – 2 327 701 = 2 675 431 €

(somme affectée à l'investissement 2019 pour le financement des restes à réaliser 2018 et aux projets communaux)



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011 - charges à caractère général : fluides (eau, électricité...), carburants, alimentation (restaurants scolaires, CLSH), fournitures et sorties scolaires, assurances, fournitures de bâtiment, réseaux, locations d'engins, taxes foncières...

012 - Charges de personnel : la masse salariale pourrait paraître élevée en comparaison de celle constatée dans les communes de même strate démographique. Explication : les autres dépenses de fonctionnement sont modérées par rapport à celles des autres communes (ex : intérêt de la dette, achats). La commune propose malgré tout de nombreux services aux habitants (ex : centres de loisirs, ludothèque...), des équipements aux associations.

014 - Atténuation de produits : pénalités relatives à la loi SRU (sans objet depuis 2016), FPIC

042 - Opérations d'ordre : opérations qui n'impactent pas le budget. Elles servent à amortir les biens, à faire apparaître la valeur comptable lors de la cession de biens qui étaient intégrés dans l'inventaire des immobilisations.

65 - Autres charges de gestion courante : contribution aux syndicats intercommunaux, subventions aux associations, indemnités des élus...

66 - Charges financières : intérêts de l'emprunt (maison médicale), ICNE.

67 - Charges exceptionnelles : aides financières aux personnes en difficulté, subvention exceptionnelle aux associations.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013 - Atténuation de charges : indemnisation par l'assureur des absences du personnel communal.

042 - Opérations d'ordre : opérations qui n'impactent pas le budget. Elles servent à constater les travaux en régie (travaux effectués par les employés communaux avec des matériaux payés en dépenses de fonctionnement, dont le montant est ensuite affecté en investissement afin que la commune puisse récupérer une partie de la TVA payée lors de l'achat de ces matériaux), à sortir les biens communaux de l'actif (ex : vente d'un bien immobilier ou reprise d'un véhicule).

70 - Produits des services : participations des familles aux services périscolaires, repas à domicile, régie des spectacles, concessions dans les cimetières, RODP, neutralisation de transferts de charges par agglomération ...

73 - Impôts et taxes : contributions directes, attribution de compensation versée par Valence Agglomération, taxe sur les pylônes ...

74 - Dotations et participations : dotations de l'État (dotation globale de fonctionnement, dotation solidarité rurale), compensation de l'État sur les 4 taxes, participations de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du contrat enfance.

75 - Autres produits de gestion courante : revenu des immeubles et locations de salles.

76 - Produits financiers : intérêts des placements, parts sociales.

77 - Produits exceptionnels : dons, annulations de mandat, produit de cessions, indemnisation par l'assureur des dégâts sur les bâtiments communaux, dégrèvement de taxe foncière.

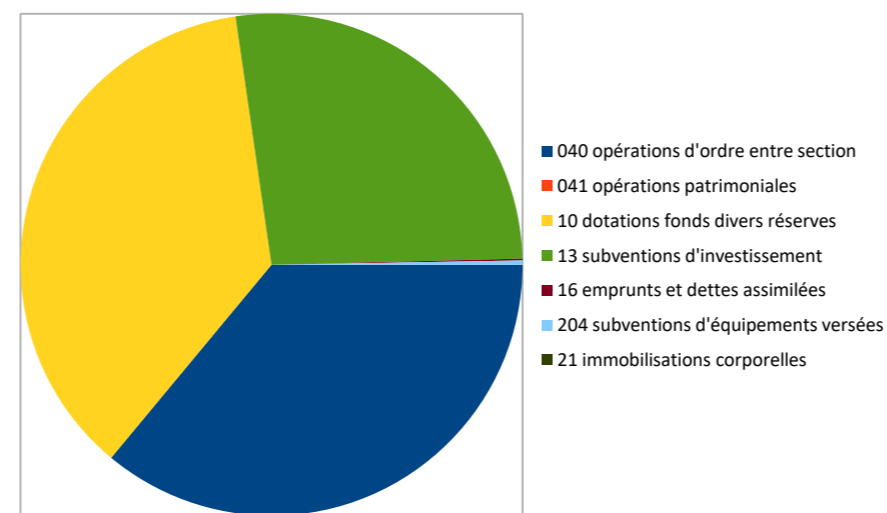
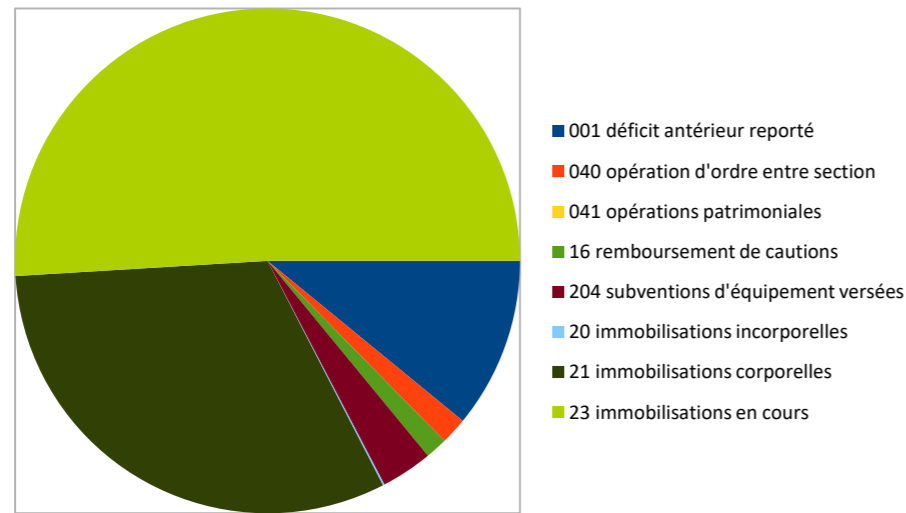
COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL 2018

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	€	%
040 opération d'ordre entre section	34 315 €	1,62
10 dotations fonds divers réserves	4 982 €	0,24
16 emprunts et dettes assimilées	31 635 €	1,49
204 subventions d'équipement versées	37 051 €	1,75
20 immobilisations incorporelles	1 472 €	0,07
21 immobilisations corporelles	1 296 713 €	61,17
23 immobilisations en cours	689 940 €	32,55
4581 maîtrise d'ouvrage déléguée	23 792 €	1,12
TOTAL DEPENSES	2 119 900 €	100,00

RECETTES	€	%
002 excédent antérieur reporté	294 168 €	8,68
040 opérations d'ordre entre section	235 973 €	6,96
10 dotations fonds divers réserves	2 629 897 €	77,59
13 subventions d'investissement	177 375 €	5,23
16 emprunts et dettes assimilées	6 414 €	0,19
21 immobilisations corporelles	21 913 €	0,65
4582 opérations d'investissement /ss mandat	23 792 €	0,70
TOTAL RECETTES	3 389 532 €	100,00

Résultat d'investissement : 1 269 632 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

040 - opérations d'ordre : travaux en régie, moins-value suite à reprise d'un bien.
 10. Trop perçu sur un versement TLE antérieur.
 16 - remboursement de cautions (logements, parkings) et annuités de l'emprunt pour la maison médicale.
 204 - Subventions d'équipement versées : participation au SDED lors d'enfouissement de réseaux (rue du Canal - tranche 2).
 20 - immobilisations incorporelles : acquisition d'antivirus pour matériel informatique de la mairie.
 21 - Immobilisations corporelles : frais de vente, signalisation (accessibilité), matériels pour service technique (tondeuse, tronçonneuses, débroussailleuses, véhicule Iveco, machine à désherbage mécanique, peigne à gazon), nouveau standard pour la mairie, accessibilité des ERP, réfection de classes à l'école Mélusine, rénovation électrique et des menuiseries du restaurant scolaire de Montélier, acquisition du bâtiment l'Annexe et ses travaux, nouveaux mobiliers pour le restaurant scolaire, les écoles et l'espace Jean Monnet, acquisition de nouveaux livres pour la médiathèque.
 23 - Immobilisations en cours : travaux de voirie (64 K €), réaménagement du restaurant scolaire des Lys (10 K €), extension du gymnase (481 K €), bâtiment les Singulières (24k €), nouveau commerce et logement sur Fauconnières (110 k €)
 4581 - Travaux d'assainissement financés par l'agglo (convention).

RECETTES D'INVESTISSEMENT

040 - opérations d'ordre : valeur nette comptable de biens cédés, dotations aux amortissements
 10 - Dotation fonds divers réserves : fond de compensation de la TVA (156 K €), taxe d'aménagement (138 K €), affectation du résultat (2 335 K €)
 13 - Subventions d'investissement : subvention du département (voirie, travaux d'économie d'énergie), de l'Etat (école Juge, réaménagement des Lys, extension du gymnase, rénovation thermique du restaurant scolaire de Montélier, mise en accessibilité des bâtiments) et de l'agence de l'eau Rhône Alpes (matériel de désherbage).
 16 - cautions perçues
 21 - Annulation partielle de mandats de voirie sur 2017, suite à financement par l'agglo des travaux d'assainissement.
 4582 - Travaux d'assainissement financés par l'agglo